

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 20 (1915)

Artikel: Le Culte préhistorique du Soleil et le Cimier des armes de Genève
Autor: Demole, Eug.
Kapitel: II: La croix, symbole solaire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

croix sont à peu près les mêmes aux temps préhistoriques et sous l'ère chrétienne, il n'en faudrait pas conclure que les figures de la première époque ont servi de modèle à la seconde, ni que le symbolisme s'est nécessairement trouvé à la base de ces transformations. L'explication plus simple et plus vraie, c'est que l'homme a généralement une tendance à compliquer une figure simple, en adoptant, même à des milliers d'années de distance, les mêmes formes graphiques pour y parvenir.

II. La croix, symbole solaire.

Dans un mémoire remarquable, paru en 1909, et largement mis à contribution par M. W. Deonna, le regretté J. Déchelette¹ a résumé et commenté tout ce que l'on sait aujourd'hui du culte du soleil aux temps préhistoriques.

« L'état actuel des études archéologiques », dit-il, « permet, croyons-nous, d'affirmer que, du nord au sud et de l'est à l'ouest, les peuples primitifs de l'Europe, à en juger par les vestiges matériels de leur civilisation, furent de fervents adorateurs du soleil, principe de vie et source de fécondité. On peut aller plus loin encore et démontrer que, si l'art européen de l'âge du bronze et du premier âge du fer, présente partout, malgré les diversités de style, certaines similitudes de types — qu'on appelle cet art, suivant les lieux et suivant les temps, minoen, mycénien, nordique, dipylien, villanovien, lacustre ou hallstattien — la véritable cause de ces analogies doit être cherchée dans des croyances communes se rattachant au culte du soleil.

« Les monuments de la Gaule, postérieurs à l'âge du

¹ J. Déchelette. *Le culte du soleil aux temps préhistoriques*. Paris, 1909, br. in-8°, vign. (*Revue archéologique*, 1909, 4^e série, t. XIII, p. 305 sq. et t. XIV, p. 94 sq.).

« bronze, montrent beaucoup d'exemples de la sur-
« vivance des chevaux et des oiseaux solaires. Quant à
« l'importance des rouelles et svastikas symboliques
« aux époques gauloise et gallo-romaine, elle a été
« depuis longtemps mise en évidence par de nombreux
« travaux. »

Déchelette cite alors les travaux de MM. A. Héron de Villefosse, H. Gaidoz, S. Reinach et d'autres encore, démontrant l'importance symbolique de la roue et du signe en S sur les monuments gaulois.

Au reste, l'auteur met en garde contre les généralisations ; il dit entre autre : « S'il est incontestable que le
« signe en S, comme le svastika et le triscèle, dérivent
« d'un ancien symbole, il serait imprudent de voir un
« idéogramme religieux dans toute figure curviligne,
« plus ou moins apparentée à ce signe. Il semble bien
« qu'un autre élément, purement décoratif, la palmette
« grecque, avec ses enroulements en volutes, a concouru
« à la genèse du décor de la Tène, où les tracés curvi-
« lignes présentent un développement exceptionnel ¹. »

Examinons les principaux symboles solaires se rattachant à la croix.

Une des formes les plus répandues de la croix, symbole du soleil, est le svastika, ou croix gammée (fig. n° 5). L'origine en est assez mystérieuse et plusieurs

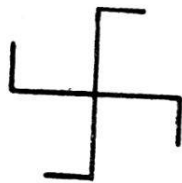


Fig. 5.

auteurs ne la font pas dériver de la croix. Dans son bel

¹ J. Déchelette. *Le culte du soleil*, op. cit., t. XIV, p. 122, n. 1.

ouvrage sur les cultes, les mythes et les religions¹, M. S. Reinach rappelle l'opinion de divers auteurs sur ce sujet. Voici tout d'abord celle de M. E. Pottier : « Je me rencontre avec M. Houssay dans l'explication « qu'il donne de la croix gammée ou *svastika*. Il y a « plusieurs années que, dans mon cours de l'École du « Louvre, je m'applique à réduire la part de mysticisme « et de commune origine qu'on veut attribuer à ce sym- « bole. Je suis persuadé qu'il appartient à la catégorie des « formes simples que les primitifs, dans leurs tâtonne- « ments graphiques, rencontrent aisément sous leurs « doigts, sans en avoir préalablement connaissance par « des modèles étrangers. Je ne sais pas ce qui a donné « naissance au *svastika* de l'Inde et de la Chine, et je ne « nie pas qu'en certain pays il ait pris la valeur d'un « symbole religieux. Mais, dans la Grèce égéenne, je « crois, comme M. Houssay, qu'il a été formé naturelle- « ment par la simplification géométrique des tentacules « du poulpe. On peut citer des monuments qui forment « comme une échelle des différentes transformations du « poulpe jusqu'à sa réduction en tétraskèle et en triskèle. » Un second savant, M. von den Steinen, également cité par M. Reinach, propose pour le *svastika* une autre origine qui est le profil de la cigogne au vol. A cet effet, après avoir rappelé les fusaiöles troyennes avec procession d'échassiers et d'autres, où quelques *svastikas* se terminent par des extrémités bifides, il reproduit des photographies instantanées de cigognes au vol, dues à M. Anschütz et affirme, non sans vraisemblance, que « l'image linéaire de la cigogne aux ailes déployées est « le *svastika*. »

On me permettra de rappeler que la figure du *svastika* est encore plus ancienne et bien moins localisée que

¹ S. Reinach. *Cultes, mythes et religions*. Paris, 1805-1808, 3 vol. in-8°, pl. (voir vol. II, p. 240 sq.).

celle du poulpe ou de la cigogne, puisqu'on l'observe, comme aussi la roue solaire, parmi les jeux de la lumière polarisée ¹ (fig. 6 et 7).

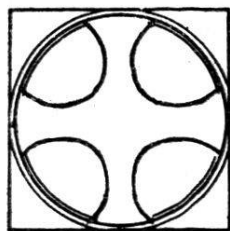


Fig. 6.



Fig. 7.

S'il est à coup sûr intéressant de constater que la figure des symboles par excellence du soleil aux temps préhistoriques est produite par le soleil lui-même, on doit cependant mettre en doute que l'observation ait pu en être faite à cette époque reculée. Retenons néanmoins ces faits qui confirment ce que je disais en terminant le § 1 de l'extrême facilité avec laquelle les images simples ont une tendance à se compliquer, soit par la main de l'homme, soit par celle de la nature, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir le symbolisme pour les expliquer.

Quelles que soient les origines du svastika, on ne saurait nier qu'il n'ait été, avec la roue, un des principaux symboles solaires, souvent représentés sur les monnaies grecques qui sont les plus anciennes connues, et l'on peut, par le moyen de ces monnaies, déterminer approximativement l'époque à laquelle le svastika et la roue solaire perdirent leur signification symbolique, c'est-à-dire ne furent plus placés sur les monnaies.

Je ferai tout d'abord observer à quel point les monuments numismatiques sont supérieurs aux autres lorsqu'il s'agit d'assigner son rang à une figure qui peut

¹ En effet, si à travers un prisme de nicol, on examine un faisceau de lumière polarisée ayant traversé une plaque de verre circulaire ou carrée, dont l'élasticité a été modifiée dans une direction plus que dans l'autre, on observe le dessin de la figure 6 ou celui de la figure 7.

être prise, soit pour le symbole d'un culte, soit pour un simple motif de décoration. On conçoit aisément qu'un artiste, décorant un vase destiné aux usages domestiques, donne plus ou moins carrière à son imagination, sans qu'il soit aisé de décider si l'objet qu'il a représenté a une valeur comme symbole ou comme simple manifestation artistique.

Sur les monuments numismatiques, il en va tout autrement. Tout d'abord, la monnaie émanant du souverain, se trouve être l'exécution d'une loi; elle revêt un caractère officiel, ne reflétant que la volonté de celui qui l'a ordonnée. En outre, l'exiguïté du champ se prête peu à l'ornementation, si bien que les objets qui s'y trouvent représentés possèdent une importance particulière, comme ce sera le cas pour le svastika et la roue solaire.

La présence du svastika s'observe sur les monnaies de Corinthe, du VII^e au VI^e siècle; il se voit aussi sur celles de Leucas, de Corcyre, d'Apollonie en Thrace, de Thaliades, de Ionie, etc., du V^e au IV^e siècle. On le trouve aussi au IV^e siècle sur une monnaie de bronze de Syracuse, puis il disparaît complètement du monnayage grec.

La roue solaire se remarque sur les monnaies de Tarente, du VII^e au VI^e siècle; de Syracuse et de Cyrène, au VI^e siècle; sur celles de Chalcis (Eubée), d'un atelier incertain d'Etrurie, de Massalia¹, des Tynténiens, d'Ichnæ, de Phlius, de Thèbes², d'Orchomenos (Béotie),

¹ Il est probable que les oboles à la roue, émises à Massalia, se perpétuèrent plus longtemps encore que le V^e et même le IV^e siècle. Blanchet. *Traité des monnaies gauloises*. Paris, 1905, 2 vol. in-8°, pl. et vign. (voir t. I, p. 231).

Quelques-unes des monnaies de Volagase III, roi des Parthes (77-147 de J.-C.), présentent la roue, mais il semble probable que, dans l'un et l'autre cas, la roue ne soit plus qu'une survivance du symbole, perpétuée à Massalia et innovée par le roi parthe, à cause des exigences de la circulation monétaire.

² En Béotie, comme parfois ailleurs, on constate la transformation des diverses formes du carré creux qui affecte le revers des monnaies, en celle d'une roue qui s'adapte mieux à la forme circulaire de la monnaie, sans qu'il faille voir dans ce perfectionnement la recherche du symbole solaire. (Communication de M. Fr. Imhoof-Blumer.)

au v^e siècle; sur celles de Calchedon, de Mesembria, d'Acanthus, au iv^e siècle, et sur celles d'Apameia, au iii^e siècle av. J.-C.

Il semble possible que la disparition des principaux symboles solaires, sur les monnaies grecques, puisse coïncider avec leur déchéance. Désormais, n'étant plus un symbole, ils figureront seulement dans l'ornementation; et si les monnaies de quelques rares ateliers les portent encore, il est probable que ce n'est plus que pour conserver la caractéristique d'un type connu et courant.

Parmi les séries romaines de l'*æ*s grave libral, émises antérieurement à 268 av. J.-C., on trouve celle à la roue¹, puis quelques rares spécimens offrant le svastika². Si l'on envisage la roue comme symbole solaire, il ne faudrait pas étendre cette signification à la lettre S que l'on rencontre parfois entre deux rayons, pas plus qu'aux globules disposés entre ces mêmes rayons, car S est l'abréviation de *semis* (demi-as) et les globules indiquent la valeur de la pièce relativement à l'étalon. Il en est de même de la croix placée derrière la tête de la déesse Roma, ou au dessus de la proue du revers; cette figure n'est autre chose que le chiffre X, *decussis* (10 as), parfois remplacé par V, *quincussis* (5 as), etc.

A supposer que la roue ait constitué un symbole solaire, sur les pièces du système libral, il est fort intéressant de constater, sans quitter la numismatique romaine, que cette figure a perdu son sens symbolique au cours des âges. En effet, on la rencontre sur les deniers d'argent postérieurs à 286 av. J.-C., comme marque appartenant à un officier monétaire et faisant place à d'autres figures, suivant le magistrat préposé à

¹ E.-J. Hæberlin. *Aes grave*. Francfort, 1910, in-4°, avec 1 vol. de pl. in-f° (voir pl. 23 sq.).

² *Ibid.*, pl. 68, nos 25 et 27.

la fabrication. Quant au svastika il disparaît après le système libral¹.

Cherchant à prouver la persistance de l'ancien répertoire cosmique, auquel seraient restés attachés un sens religieux ou une vertu prophylactique, M. W. Deonna² cite quelques vestiges gallo-romains, retrouvés en Suisse et en Savoie, sur lesquels se perçoivent certaines figures qu'il estime devoir rappeler l'ancien culte solaire.

Je ferai tout d'abord observer que ces monuments sont fort rares, eu égard au nombre immense de ceux de la même époque, dépourvus de ces figures. En outre, pour pouvoir faire état de ces rares vestiges, en vue de prouver quoi que ce soit, il faudrait établir tout d'abord qu'ils n'appartiennent pas à l'ornementation, car si telle était leur raison d'être, ils n'auraient plus rien à faire avec le culte du soleil et auraient perdu toute signification.

Mais, dira-t-on, si le svastika et la roue ont disparu du monnayage grec, du IV^e au III^e siècle av. J.-C., on les retrouve en revanche sur les monnaies gauloises, où ils subsisteront longtemps.

On ne saurait le nier. Reste à connaître la valeur attribuée par les Gaulois aux symboles qu'ils cherchaient à copier. Étaient-ils pour eux de vrais symboles, ou seulement de simples figures, utiles à copier pour maintenir le cours de la monnaie ?

« L'histoire de la numismatique gauloise », nous dit M. Gaidoz³, « pourrait se comparer à une caricature de « Philippon, célèbre sous le règne du roi Louis-Philippe. « Ce dessin représentait le portait du roi et une poire, « séparés par une série de dégradations successives, si

¹ E. Babelon. *Description historique des monnaies de la République romaine.* Paris et Londres, 1885-1886, 2 vol. in-8°, vign. (voir vol. I, p. 48).

² W. Deonna. *Le soleil, etc., op. cit.*, p. 48 sq.

³ H. Gaidoz. *Le Dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la Roue.* (*Revue archéologique*, 1884, 3^e série, t. IV, p. 7 sq., 136 sq.; 1885, t. V, p. 179 sq., 364 sq.; 1885, t. VI, p. 16 sq., 167 sq., 319 sq.) (voir 1885, t. V, p. 366 et n. 1).

« bien qu'il était difficile de voir où finissait le portrait,
« où commençait la poire.

« Cette caricature a été l'origine d'un symbole, celui
« de la poire... Le point de départ est la monnaie
« grecque, ou le portrait de Louis-Philippe; le point
« d'arrivée est la monnaie gauloise, ou la poire qui ne
« ressemble plus du tout au modèle, mais qui le fait
« oublier. »

M. H. Gaidoz ajoute : « Nous sommes heureux de
« pouvoir nous appuyer ici de l'autorité d'un des maîtres
« de la numismatique gauloise, M. A. de Barthélemy,
« qui s'exprime ainsi : Aujourd'hui que les connais-
« sances acquises permettent de se faire une idée de
« l'aptitude des Gaulois à s'assimiler les usages du
« milieu dans lequel ils se trouvaient et à imiter ce qui
« frappait leurs yeux, on ne saurait trop étudier, sur
« leurs monnaies, toutes les modifications apportées,
« de copie en copie, dans les types. Trop longtemps
« on a cherché à y créer des symboles de conceptions
« scientifiques ou religieuses; s'il y en a quelques
« exemples, ce que je me garde bien de nier, c'est
« encore pour nous lettre close. Il ne faut pas per-
« dre de vue un fait : c'est que nous ignorons pres-
« que complètement la religion des Gaulois; renonçons
« donc à deviner des mythes et des rites hypothétiques,
« des systèmes astronomiques; évitons de chercher sur
« les monnaies gauloises des faits dans lesquels l'ima-
« gination seule prête à ceux qui les ont fabriquées, des
« idées qu'ils n'avaient pas. »

Dans l'état actuel de nos connaissances, ajouterai-je,
et tant que la symbolique gauloise n'est pas mieux
connue, je ne pense pas qu'on puisse faire état des
types monétaires gaulois pour une démonstration quel-
que peu serrée de l'existence tardive du culte préhisto-
rique du soleil.

En résumé, si les symboles solaires se trouvaient en

honneur aux temps préhistoriques ; si, aux VII^e, VI^e, V^e et IV^e siècles ils apparaissent encore, ils ne tardent pas, peu à peu, à perdre leur signification et à tomber probablement dans le domaine de l'ornementation ou de l'amulette.

Lorsqu'un culte nouveau surgira, grandira et finalement sera officiellement adopté, au IV^e siècle de notre ère, il y aura sans doute une lutte prolongée entre les nouvelles et les anciennes croyances, comme entre les nouveaux et les anciens symboles, mais parmi les anciennes croyances et les anciens symboles, on chercherait en vain le culte préhistorique du soleil et ses représentations graphiques. Dès longtemps, je le répète, ils étaient effacés de la mémoire des hommes et d'autres les avaient remplacés, en particulier le culte de Mithra, alors tout puissant.

III. La croix symbole chrétien.

Si Jésus avait subi un autre genre de mort que celui du crucifiement, il va de soi que le symbole chrétien eût été différent. La croix fut choisie, d'une part, parce qu'elle rappelait exactement le supplice de Jésus ; d'autre part, parce que les chrétiens qui voulurent la porter ou la vénérer furent en butte à des persécutions : il n'y a pas de meilleur propagateur pour un dogme ou pour un symbole que le sang des martyrs.

Les monuments des premiers siècles de notre ère que l'on a retrouvés dans les catacombes portent, comme symboles chrétiens : le poisson, l'ancre, le navire, la colombe, mais la croix ne paraît qu'exceptionnellement, cet emblème désignant trop ostensiblement les partisans du culte prohibé¹.

¹ Théophile Roller. *Les catacombes de Rome*. Paris s. d. (1881), 2 vol. in-f° avec pl. (voir vol. I, p. 110 sq.).